1 Auxiliaire de puériculture
Micro-crèche – CDD Remplacement congé parental

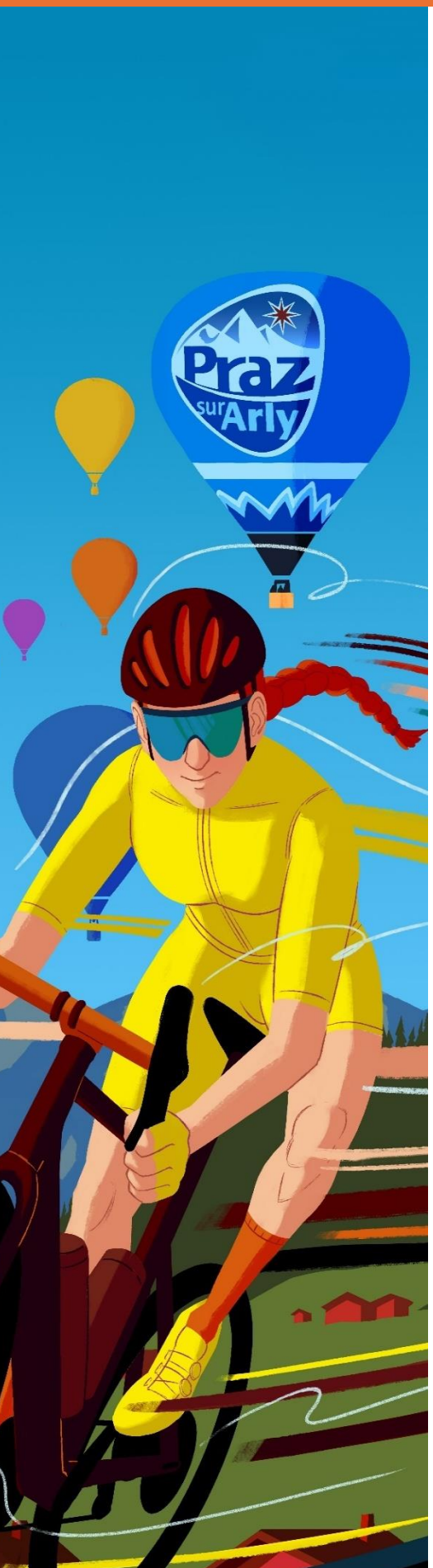

Type de contrat: CDD, temps complet, semaine 4 jours
Période: 22.10.2025 → 31.12.2025 *avec possibilité de prolongation si l'agent remplacé prolonge son congé parental*.

Située en Haute-Savoie à 1036m d'altitude, entre Pays du Mont-Blanc et Val d'Arly, Praz sur Arly est une station village comptant 1316 habitants permanents, offrant un cadre de vie privilégié au fil des 4 saisons.

La micro-crèche communale est agréée pour accueillir 10 enfants, du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Sous la responsabilité de la Directrice de la structure, elle fonctionne grâce à une équipe constituée de 4 professionnels/elles.

Missions et activités principales

- **Accueil et Relation de Confiance** : Accueillir l'enfant et sa famille, et instaurer une relation de confiance.
- **Accompagnement Quotidien** : Accompagner le jeune enfant dans son quotidien, garantir son épanouissement, sa santé et sa sécurité.
- **Activités de Développement** : Mettre en place et participer à des activités contribuant au développement de l'enfant.
- **Projet Pédagogique** : Participer à l'évolution et à la mise en œuvre du projet pédagogique. La crèche est engagée dans une démarche de labellisation Ecolo crèche®.
- **Règles d'Hygiène et de Sécurité** : Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et les protocoles de la structure.

Profil recherché

Qualités professionnelles/compétences :
- Connaissance du développement global et psychomoteur du jeune enfant
- Savoir observer et être à l'écoute de l'enfant et de sa famille
- Connaissance sur l'équilibre alimentaire et les normes d'hygiène alimentaire à respecter
- Savoir réagir en cas de situation d'urgence

Savoir être :
- Aisance relationnelle et aptitude à travailler en équipe
- Disponibilité, Adaptabilité, Patience
- Sens des priorités et des responsabilités

Formation et expérience :
- Expérience sur un poste similaire appréciée
- Diplôme d'auxiliaire de puériculture OBLIGATOIRE

Conditions de Travail

- **Horaires** :
  - Temps complet 35h
  - Semaine en 4 jours selon planning tournant sur 4 semaines
- **Statut - Rémunération** :
  - CDD du 22.10.2025 au 31.12.2025 *avec possibilité de prolongation si l'agent remplacé prolonge son congé parental*.
  - Rémunération selon l'expérience. 1850 € brut minimum.
- **Avantages** :
  - Possibilité de logement à des conditions avantageuses
  - Participation de l'employeur à la mutuelle santé (contrat labellisé),
  - Titres restaurant (valeur faciale 7 € pris en charge à 60%)

Intéressé·e ?

Vous souhaitez postuler : adressez-nous vos CV et lettre de motivation

Vous avez des questions : contactez-nous

- Par courriel à : recrutement@mairie-prazsurarly.fr
- Par téléphone : 04.50.21.92.97

Les candidatures seront examinées dès leur réception et des entretiens pourront être organisés tout au long de la période de publication.
Le poste pourra être pourvu avant la date limite de dépôt des candidatures si un candidat correspondant au profil recherché est retenu.
Nous vous encourageons donc à postuler dès que possible.

Possibilité d'entretien de recrutement en visio.

Nos offres en ligne toute l'année :